



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Dependance

Question écrite n° 3629

Texte de la question

M. Yves Coussain attire l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur la prise en charge de la dependance des personnes agees. En effet, selon le recensement de 1990, huit millions de personnes ont plus de soixante-cinq ans, quatre millions plus de soixante-quinze ans et un million plus de quatre-vingt-cinq ans. Les perspectives demographiques montrent que d'ici a vingt ans, pres d'un tiers de la population aura plus de soixante-cinq ans et pourra donc etre concerne par un probleme de dependance. Devant l'insuffisance du dispositif actuel de prise en charge, il lui demande de bien vouloir lui preciser si elle envisage le depot d'un projet de loi sur ce sujet.

Texte de la réponse

Avec l'allongement de la duree de la vie, consequence des progres medicaux, de l'amelioration du niveau de vie et de la protection sociale, le nombre de personnes agees s'accroit rapidement et, avec lui, le phenomene de la dependance qui pose des problemes familiaux, financiers et sociaux et qui constitue une question de societe pour cette fin de siecle. Le Gouvernement est tres attache a l'amelioration du dispositif actuel de prise en charge de la dependance et veillera a ce que des reponses durables y soient apportees. Le debat qui s'est deroule au Senat, lors de la derniere session parlementaire a ce sujet, a ete l'occasion de rappeler l'importance de ces enjeux pour notre societe et il a permis d'en montrer les elements les plus fondamentaux. A partir de l'ensemble des reflexions et propositions qui ont ete faites sur le sujet, les services du ministere des affaires sociales, de la sante et de la ville s'emploient a l'elaboration de solutions concretes qui permettront au Gouvernement de presenter les options retenues.

Données clés

Auteur : [M. Coussain Yves](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3629

Rubrique : Personnes agees

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 1993, page 1942

Réponse publiée le : 4 octobre 1993, page 3311